



**PRÉFET  
DE LA GIRONDE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

**Direction Départementale des Territoires et de la Mer**  
Service des procédures environnementales

# **AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE**

**prescrivant une enquête publique préalable à la Déclaration d'intérêt général (DIG)  
concernant le projet de réhabilitation de zones de laminage de crues  
sur le ruisseau de la Ganne Secteur Beauséjour  
sur la commune de Libourne**

Une enquête publique est prescrite **du lundi 03 avril 2023 au mardi 02 mai 2023 inclus** afin de recueillir l'avis du public sur la demande de Déclaration d'intérêt général (DIG) concernant le projet de réhabilitation de zones de laminage de crues sur le ruisseau de la Ganne Secteur Beauséjour sur la commune de Libourne.

Le responsable du projet est la COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DU LIBOURNAIS (LA CALI) – 42, rue Jules Ferry BP 2026 – 33503 LIBOURNE Cedex. Les informations relatives au projet peuvent être demandées au tél : 05 53 57 53 42.

**Pendant la période indiquée ci-dessus, le dossier sera consultable à la Mairie de Libourne** aux jours et heures d'ouverture, où le public pourra faire part de ses observations sur un registre d'enquête ouvert à cet effet.

Le dossier sera également consultable sur le site internet des Services de l'Etat en Gironde **www.gironde.gouv.fr** rubriques « publications », « publications légales », « enquêtes-publiques 2023 ».

Le public pourra transmettre ses observations à l'attention du commissaire enquêteur à l'adresse mail suivante : [ddtm-spe2@gironde.gouv.fr](mailto:ddtm-spe2@gironde.gouv.fr) en veillant à identifier l'objet de l'enquête. Ces observations seront accessibles sur le site internet des services de l'Etat en Gironde.

Les personnes qui le souhaitent pourront aussi faire part de leurs observations par courrier adressé **au commissaire enquêteur à la Mairie de LIBOURNE 42, place Abel Surchamp 33505 LIBOURNE Cedex**. Elles seront annexées au registre d'enquête.

Un accès gratuit au dossier sera ouvert au public sur le poste informatique situé à Direction Départementale des Territoires et de la Mer, cité administrative, 2 rue Jules Ferry à Bordeaux.

Monsieur Joseph PICO Officier de l'Armée de Terre retraité, est désigné en qualité de commissaire enquêteur pour conduire l'enquête publique. Il se tiendra à la disposition du public, afin de recueillir ses observations, selon le calendrier ci-après **à la Mairie de LIBOURNE**:

- lundi 03 avril 2023 de 09h00 à 12h00
- mercredi 12 avril 2023 de 14h00 à 17h00
- jeudi 20 avril 2023 de 14h00 à 17h00
- vendredi 28 avril 2023 de 09h00 à 12h00
- mardi 02 mai 2023 de 14h00 à 17h00

A la fin de l'enquête, copies du rapport et des conclusions du Commissaire enquêteur seront tenues à la disposition du public à la Mairie de Libourne, à la Direction Départementale des Territoires et de la Mer ainsi que sur les sites internet des Services de l'État de la Gironde [www.gironde.gouv.fr/Publications/Publications-legales](http://www.gironde.gouv.fr/Publications/Publications-legales).

Le Préfet de la Gironde est compétente pour statuer, par un arrêté, sur cette demande.

Toute information relative à l'organisation de l'enquête peut être demandée auprès de la DDTM de la Gironde, service des procédures environnementales.